

rieurs, doivent correspondre des charges corrélatives. Quand vous inscrirez cette formule à votre programme, je serai avec vous. M. ALMOND, qui doit succéder à M. Reinach, ayant à parler pour plusieurs heures, la suite de la discussion est, à sa demande, et malgré les protestations de l'extrême gauche, renvoyée à demain.

PROPOSITION DE PAUL CONSTANS
On inscrit en tête de l'ordre du jour de demain la discussion du rapport sur la proposition de M. Paul Constans, tendant à employer responsables de la perte des outils par les employés.

La séance est levée à 5 heures 05.
Séance demain à 2 heures.

AU MAROC

Les délibérations d'hier et les résolutions de demain

Paris, 20 janvier. — Nous avons indiqué hier le sens général de la délibération préparatoire entre les ministres directement intéressés à l'affaire marocaine et M. Reinach. Contrairement à certaines informations, aucune résolution positive ou négative n'a été prise hier et cet important échange de vues n'a été que la préface des résolutions qui seront arrêtées demain.

C'est sur la demande du président du conseil que M. Lhuillier a fourni quelques chiffres sur les dépenses actuellement engagées, chiffres que le ministre des finances se réserve de compléter et de commenter demain.

M. Reinach a été chargé de rédiger une note très explicite sur les mesures provisoires, mais urgentes, qu'impose la situation actuelle au Maroc. C'est sur le texte de cette note qui sera lu demain en conseil des ministres, que pourra la discussion définitive que le cabinet entend faire aboutir à une décision prise à l'unanimité et sans restriction aucune.

Nous croyons savoir que, avant toute consultation politique, le projet du programme gouvernemental se préoccupera d'assurer efficacement la sécurité des colonies européennes, que l'état révolutionnaire du Maroc rend incontestablement précaire. Il paraîtrait nécessaire de revenir au programme d'octobre et de prévoir, au cas d'incidents nouveaux, une prompt intervention éventuelle sur les points menacés.

Quant à la question de l'emprunt, réclamé avec insistance par Abd el Aziz — emprunt où le gouvernement, d'ailleurs, ne peut que prêter ses bons offices — nous croyons savoir qu'elle est momentanément ajournée; le conseil étudiera seulement quelques mesures restrictives destinées à faciliter l'écoulement de la situation pénuculaire d'Abd el Aziz.

Les Chaouia s'agitent

Leurs écoliers s'avancent jusqu'au poste de Ber Rechid

Paris, 20 janvier. — Un télégramme du général d'Amade signale que des écoliers marocains ont été aperçus aux alentours du poste avancé de Ber Rechid.

Le bruit s'était immédiatement répandu qu'une attaque allait être dirigée contre ce poste par une importante troupe de Chaouia. Aucune attaque ne s'est produite jusqu'à présent.

Le général d'Amade ajoute d'ailleurs que les conditions de défense du poste sont satisfaisantes.

Les terroristes russes

L'attentat de Tiflis. — Les arrestations de Paris et de Munich. — Le suicide de Toulon.

Paris, 20 janvier. — L'arrestation d'Abraham Borissouk et de sa compagne, Fanny Jampolska, a produit une grande émotion dans la colonie de réfugiés russes qui habite notamment dans le quartier des Gobelins et la quartier Saint-Jacques.

C'est en l'absence de M. Pichon, alors à Madrid, que M. Lépine reçut directement de l'ambassade de Russie une lettre l'informant qu'un certain nombre de billets dérobés à la banque de Tiflis, l'été dernier, avaient été expédiés à Paris par petits paquets, représentant dans leur ensemble 100 mille roubles. Suivait la liste des numéros que portaient ces billets. L'ambassade en réclamait la restitution en même temps que la restitution de leurs détenteurs. M. Lépine transmit la lettre de l'ambassade de Russie au procureur de la République, qui chargea M. Flory, juge d'instruction, de rechercher les auteurs d'un vol si malin et de faire procéder à leur arrestation au cas où ils seraient détenteurs des billets dérobés. M. Flory fit appeler M. Guichard et sur les indications spéciales qui lui furent fournies par l'ambassade, se lança sur la piste des individus désignés.

On aurait trouvé, dans le portefeuille d'Abraham Borissouk, douze des billets de 500 roubles volés à Tiflis. Du 17 au 24 décembre, Borissouk, dont l'identité parait pas encore nettement établie et qui se faisait appeler également Dehtarikov ou Meera Valtch, a habité 33, rue des Ecoles, tandis que Fanny Jampolska restait dans la modeste chambre de l'avenue des Gobelins. Il serait allé en Suisse du 24 décembre au

Une mystérieuse affaire

Tentative d'empoisonnement de toute une famille. — Sauvés par la trop grande quantité de poison. — L'enquête. — Une piste sérieuse

Evreux, 20 janvier. — Une tentative d'empoisonnement qui aurait pu avoir de graves conséquences a été récemment commise au château de l'Abbatiale, commune du Bec-Hellouin. En ce château habite Mme veuve Hébert, dont le tuteur est M. Saucier, notaire à Paris.

Une réunion du conseil de famille avait eu lieu devant le juge de paix de Brionne. Le lendemain, au déjeuner et au dîner, auxquels assistaient Mme Hébert, M. Théodore Hébert, son frère, les enfants M. Cahu, M. Rousseau, le frère de Mme Hébert, M. Gouin, adjoint au maire du Bec, et la dame de compagnie, toutes les viandes servies avaient été empoisonnées avec de la strychnine.

Le grand nombre de personnes présentes, car la viande avait une telle amertume qu'il fut heureusement impossible de l'avaler. Un chat qui en mangea mourut aussitôt.

Le criminel, sachant quelles seraient les personnes présentes à l'Abbatiale après le conseil de famille et ayant intérêt à leur mort, pénétra la nuit dans le château, se rendit à l'endroit où était suspendu le garde-manger et empoisonna les viandes achetées pour le lendemain.

L'expertise faite par M. Guesbet, professeur à l'école de médecine de Rouen, et par M. Ph. Vadam, directeur du laboratoire de biologie de Paris, rue Mogador, a prouvé que dans les viandes servies sur la table et dans celles qui restaient encore dans le garde-manger, il y avait une quantité considérable de strychnine.

Une instruction est ouverte et conduite par M. Lesouef, juge d'instruction de Brionne.

Un brigadier de la Sûreté, envoyé par le préfet de police, sur la demande de M. Théodore Cahu, se livra à une enquête qui précisa les soupçons portés par de nombreuses personnes, et en particulier par toutes celles qui eussent pu être victimes de cette effroyable tentative d'empoisonnement.

Le criminel devait nécessairement très bien connaître les habitudes de la maison, le moyen d'y pénétrer la nuit, l'individu coupable aurait agi à la fois par vengeance et par intérêt.

Le suicide de Toulon

D'après les renseignements que nous avons recueillis, il y aurait une corrélation entre ce suicide et les arrestations opérées à Paris.

Le sauvetage

Le Directeur des travaux, M. Donnontet, l'ingénieur Leboucq, descendirent dans la mine et organisèrent le sauvetage.

A ce moment, douze victimes restaient sur le chantier. On les croyait perdus.

Le déblayement se fit assez rapidement. Les ouvriers furent remontés au jour et à mesure qu'on les découvrait.

Les blessés ont reçu au jour, les soins des docteurs Acquin et Bouillon, qui firent preuve de beaucoup de dévouement.

Les morts ont été immédiatement mis en bière.

A 11 heures du matin, on remontait le dernier cadavre.

Des autres ouvriers, sept étaient morts. Les autres avaient des brûlures plus ou moins graves.

Sept morts!

Voici la liste des morts :

Alfred Huart, domicilié chemin de Binche, à Quaregnon, célibataire ;

Octave Toussaint, marié, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

Florent Plumet, marié, même rue ;

Amable Dues, 28 ans, domicilié à Wasmeul, à Quaregnon ;

Eugène Renard, Quaregnon ;

Fernand Deltour, de Quaregnon.

Les blessés

Pierre-Philippe Dubois, rue de la Chapelle, en danger de mort ;

Fernand Anquet, porion, de Frameries ;

Arthur Daneau, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Duchâtel, domicilié à Horru ;

François Marcelin, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

J.B. Barbioux, domicilié cour Belette, à Quaregnon ;

Auguste Lefèvre, domicilié au Marais, Wasmeul, 18 ans ;

Victor Cauvin, 16 ans, même domicile ;

Augustin Abrassart, 18 ans, rue Sachettes, à Quaregnon ;

Juste Gérard, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Félicien Nazet, rue Courbelette, à Quaregnon.

La cause de la catastrophe

D'après les ingénieurs des mines et les témoins, la cause de l'accident serait la suivante :

Malgré la loi, un boufeu, qui a dû rester en place, a été victime de son imprudence, étant en danger de mort, avait placé une cartouche de dynamite dans une « cheminée » où il y avait des dépôts de gaz.

La question est de savoir si des instructions avaient été données à cet ouvrier pour qu'il puisse miner sans la présence d'un chef-porion.

Les ouvriers qui ont eu la présence d'esprit

de s'enfuir par le boufeu ont échappé à la flamme ; ils ont été partiellement asphyxiés.

Bilan funèbre

A 4 heures de l'après-midi, on signala, mais déjà tard, Arthur Daneau, célibataire, 30 ans, a expiré.

Un cadavre est une évocation tragique du drame de la mine, à la manière de Constantin Meunier. La peau est littéralement carbonisée ; les cheveux sont tirés par la flamme, les yeux et le nez sont brûlés.

Aux environs de son lit de mort, de pauvres femmes pleurent ; dans une pièce voisine, on entend les lamentations désespérées de sa mère. La malheureuse a traversé, en effet, une année de désespoir ; son mari a succombé dernièrement à la fosse, et sa fille a été brûlée vive par l'explosion d'un réchaud à pétrole.

Dans tous les cotons, c'est une désolation saisissante. Des groupes d'ouvriers stationnent, moroses, devant le seul des maisons des victimes.

Les poussières

D'après ce qu'on nous dit, il semblerait que la catastrophe aurait été produite, non pas par un déplacement de grisou, mais par l'inflammation de poussières de charbon, provoquée par la cause première de l'accident, qui nous a été relatée.

Ces poussières de charbon, nous affirmes-les, s'accumulent facilement dans les « retours d'air », qui sont si étroits que les mineurs les désignent sous l'expression pittoresque et expressive de « trous de nez ».

Il paraîtrait aussi que le charbonnage n'est pas convenablement entretenu et qu'il n'est pas désiré fortement sous le rapport de l'aérage.

Il est certain qu'une interpellation se produira à ce propos à la Chambre par les députés ouvriers du Borinage.

AU Puits Sans-Calotte

Dans la taffe. — L'abâtage du charbon. — Les sauteurs. — Le creusement d'une galerie. — Le jour !

Le citoyen Dewinne, qui fit en 1904 une enquête sur les charbonnages du Borinage, raconte ainsi une visite qu'il a faite au puits Sans-Calotte, qui est un trou de nez du théâtre de la catastrophe que nous relatons plus haut :

Entre nous voici arrivés à une veine. Une galerie très basse monte au plan incliné. On la désigne sous le nom de « cheminée ». Sur une bande de tôle, posée sur le sol, on glisse par ce boyau, le charbon abattu qui est recueilli au bas et chargé dans des wagons.

Voilà s'échappait d'arriver à-haut. Je pendis ma lampe à ma boutonnière, je suivis mes compagnons, me cramponnant comme eux aux bois, et avançant lentement, péniblement, à la force des poignets. Il me semblait que je n'arriverais pas.

Voilà que je me suis maladroïtement en pied sur la bande de tôle et aussitôt je me mets à glisser sur le ventre, essayant vainement de m'accrocher les mains quelque part et je roule ainsi jusqu'au bas de la taffe, au milieu de ce charbon. Ma lampe s'est éteinte, j'étais étourdi et je sentais la sueur me couler le long des tempes. Et c'était à recommencer ! Mais des mains charitables de mineurs se tendirent vers moi et me hissèrent jusqu'à un endroit où je pus enfin m'asseoir et me reposer.

Le puits est très étroit, il n'a que 20 centimètres de hauteur et quelques mètres carrés d'espace. A ma gauche, se trouvait la tranchée déjà remblayée. A ma droite, cinq hommes, nous jusqu'à la ceinture, par terre et la figure tout mouillée de sueur, étaient couchés sur le côté, placés en étage les uns au-dessus des autres sur le plan incliné, et tapaient la veine. Je n'y voyais que difficilement, et les lampes allumées n'apparaissent que dans des points restreints, éclairant cette nuit opaque. Le charbon se trouvait entre deux couches de bois. Pour le détacher, le mineur creusait, avec sa rivioline, une rainure entre le charbon et le schiste, puis il pratiquait, à l'aide d'un crochet, un trou dans le schiste et le faisait ensuite tomber en quelques coups de pic. Le bloc se brisait et allait rouler le long de la cheminée jusqu'à la galerie de roulage. Dans les tailles peu inclinées, ce sont les « sauteurs

LES DRAMES DU GRISOU

La Catastrophe de Quaregnon

Le Grisou au Puits numéro 5 du Couchant du Fléau. — L'imprudence d'un boufeu. — L'explosion. — Sept morts ! onze blessés ! — Les causes de la catastrophe. — Le puits Sans Calotte.

Charlevoix, 20 janvier. — Après les catastrophes de Fairmont et de Birmingham, qui couchèrent dans les ténèbres de la mine, un millier de travailleurs du sous-sol, en Amérique, voici que le Belgique paie à son tour son tribut au grisou.

Dimanche, dans la matinée, une nouvelle funèbre, terrifiante, se répandit. Un coup de grisou s'était produit à la veine numéro 7, à l'étage de 800 mètres, au numéro 5 du « Couchant de Fléau ».

Au Puits « Sans Calotte »

C'est au puits « Sans Calotte », à Quaregnon que la catastrophe eut lieu à quatre heures du matin. Peu d'ouvriers se trouvaient dans le puits à cette heure. Les plus rapprochés ont pu se sauver à temps. La plupart de ceux qui sont restés dans le boufeu de la veine numéro 7 ont des poussières se trouvaient accumulées.

Une demi-heure après la détonation, sept ouvriers plus ou moins brûlés pouvaient eux-mêmes rassembler le jour par leurs propres forces.

Deux d'entre eux cependant, César Lihout et Auguste Lefèvre étaient mortellement atteints.

Le sauvetage

Le Directeur des travaux, M. Donnontet, l'ingénieur Leboucq, descendirent dans la mine et organisèrent le sauvetage.

A ce moment, douze victimes restaient sur le chantier. On les croyait perdus.

Le déblayement se fit assez rapidement. Les ouvriers furent remontés au jour et à mesure qu'on les découvrait.

Les blessés ont reçu au jour, les soins des docteurs Acquin et Bouillon, qui firent preuve de beaucoup de dévouement.

Les morts ont été immédiatement mis en bière.

A 11 heures du matin, on remontait le dernier cadavre.

Des autres ouvriers, sept étaient morts. Les autres avaient des brûlures plus ou moins graves.

Sept morts!

Voici la liste des morts :

Alfred Huart, domicilié chemin de Binche, à Quaregnon, célibataire ;

Octave Toussaint, marié, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

Florent Plumet, marié, même rue ;

Amable Dues, 28 ans, domicilié à Wasmeul, à Quaregnon ;

Eugène Renard, Quaregnon ;

Fernand Deltour, de Quaregnon.

Les blessés

Pierre-Philippe Dubois, rue de la Chapelle, en danger de mort ;

Fernand Anquet, porion, de Frameries ;

Arthur Daneau, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Duchâtel, domicilié à Horru ;

François Marcelin, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

J.B. Barbioux, domicilié cour Belette, à Quaregnon ;

Auguste Lefèvre, domicilié au Marais, Wasmeul, 18 ans ;

Victor Cauvin, 16 ans, même domicile ;

Augustin Abrassart, 18 ans, rue Sachettes, à Quaregnon ;

Juste Gérard, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Félicien Nazet, rue Courbelette, à Quaregnon.

La cause de la catastrophe

D'après les ingénieurs des mines et les témoins, la cause de l'accident serait la suivante :

Malgré la loi, un boufeu, qui a dû rester en place, a été victime de son imprudence, étant en danger de mort, avait placé une cartouche de dynamite dans une « cheminée » où il y avait des dépôts de gaz.

La question est de savoir si des instructions avaient été données à cet ouvrier pour qu'il puisse miner sans la présence d'un chef-porion.

Les ouvriers qui ont eu la présence d'esprit

de s'enfuir par le boufeu ont échappé à la flamme ; ils ont été partiellement asphyxiés.

Bilan funèbre

A 4 heures de l'après-midi, on signala, mais déjà tard, Arthur Daneau, célibataire, 30 ans, a expiré.

Un cadavre est une évocation tragique du drame de la mine, à la manière de Constantin Meunier. La peau est littéralement carbonisée ; les cheveux sont tirés par la flamme, les yeux et le nez sont brûlés.

Aux environs de son lit de mort, de pauvres femmes pleurent ; dans une pièce voisine, on entend les lamentations désespérées de sa mère. La malheureuse a traversé, en effet, une année de désespoir ; son mari a succombé dernièrement à la fosse, et sa fille a été brûlée vive par l'explosion d'un réchaud à pétrole.

Dans tous les cotons, c'est une désolation saisissante. Des groupes d'ouvriers stationnent, moroses, devant le seul des maisons des victimes.

Les poussières

D'après ce qu'on nous dit, il semblerait que la catastrophe aurait été produite, non pas par un déplacement de grisou, mais par l'inflammation de poussières de charbon, provoquée par la cause première de l'accident, qui nous a été relatée.

Ces poussières de charbon, nous affirmes-les, s'accumulent facilement dans les « retours d'air », qui sont si étroits que les mineurs les désignent sous l'expression pittoresque et expressive de « trous de nez ».

Il paraîtrait aussi que le charbonnage n'est pas convenablement entretenu et qu'il n'est pas désiré fortement sous le rapport de l'aérage.

Il est certain qu'une interpellation se produira à ce propos à la Chambre par les députés ouvriers du Borinage.

AU Puits Sans-Calotte

Dans la taffe. — L'abâtage du charbon. — Les sauteurs. — Le creusement d'une galerie. — Le jour !

Le citoyen Dewinne, qui fit en 1904 une enquête sur les charbonnages du Borinage, raconte ainsi une visite qu'il a faite au puits Sans-Calotte, qui est un trou de nez du théâtre de la catastrophe que nous relatons plus haut :

Entre nous voici arrivés à une veine. Une galerie très basse monte au plan incliné. On la désigne sous le nom de « cheminée ». Sur une bande de tôle, posée sur le sol, on glisse par ce boyau, le charbon abattu qui est recueilli au bas et chargé dans des wagons.

Voilà s'échappait d'arriver à-haut. Je pendis ma lampe à ma boutonnière, je suivis mes compagnons, me cramponnant comme eux aux bois, et avançant lentement, péniblement, à la force des poignets. Il me semblait que je n'arriverais pas.

Voilà que je me suis maladroïtement en pied sur la bande de tôle et aussitôt je me mets à glisser sur le ventre, essayant vainement de m'accrocher les mains quelque part et je roule ainsi jusqu'au bas de la taffe, au milieu de ce charbon. Ma lampe s'est éteinte, j'étais étourdi et je sentais la sueur me couler le long des tempes. Et c'était à recommencer ! Mais des mains charitables de mineurs se tendirent vers moi et me hissèrent jusqu'à un endroit où je pus enfin m'asseoir et me reposer.

Le puits est très étroit, il n'a que 20 centimètres de hauteur et quelques mètres carrés d'espace. A ma gauche, se trouvait la tranchée déjà remblayée. A ma droite, cinq hommes, nous jusqu'à la ceinture, par terre et la figure tout mouillée de sueur, étaient couchés sur le côté, placés en étage les uns au-dessus des autres sur le plan incliné, et tapaient la veine. Je n'y voyais que difficilement, et les lampes allumées n'apparaissent que dans des points restreints, éclairant cette nuit opaque. Le charbon se trouvait entre deux couches de bois. Pour le détacher, le mineur creusait, avec sa rivioline, une rainure entre le charbon et le schiste, puis il pratiquait, à l'aide d'un crochet, un trou dans le schiste et le faisait ensuite tomber en quelques coups de pic. Le bloc se brisait et allait rouler le long de la cheminée jusqu'à la galerie de roulage. Dans les tailles peu inclinées, ce sont les « sauteurs

LES DRAMES DU GRISOU

La Catastrophe de Quaregnon

Le Grisou au Puits numéro 5 du Couchant du Fléau. — L'imprudence d'un boufeu. — L'explosion. — Sept morts ! onze blessés ! — Les causes de la catastrophe. — Le puits Sans Calotte.

Charlevoix, 20 janvier. — Après les catastrophes de Fairmont et de Birmingham, qui couchèrent dans les ténèbres de la mine, un millier de travailleurs du sous-sol, en Amérique, voici que le Belgique paie à son tour son tribut au grisou.

Dimanche, dans la matinée, une nouvelle funèbre, terrifiante, se répandit. Un coup de grisou s'était produit à la veine numéro 7, à l'étage de 800 mètres, au numéro 5 du « Couchant de Fléau ».

Au Puits « Sans Calotte »

C'est au puits « Sans Calotte », à Quaregnon que la catastrophe eut lieu à quatre heures du matin. Peu d'ouvriers se trouvaient dans le puits à cette heure. Les plus rapprochés ont pu se sauver à temps. La plupart de ceux qui sont restés dans le boufeu de la veine numéro 7 ont des poussières se trouvaient accumulées.

Une demi-heure après la détonation, sept ouvriers plus ou moins brûlés pouvaient eux-mêmes rassembler le jour par leurs propres forces.

Deux d'entre eux cependant, César Lihout et Auguste Lefèvre étaient mortellement atteints.

Le sauvetage

Le Directeur des travaux, M. Donnontet, l'ingénieur Leboucq, descendirent dans la mine et organisèrent le sauvetage.

A ce moment, douze victimes restaient sur le chantier. On les croyait perdus.

Le déblayement se fit assez rapidement. Les ouvriers furent remontés au jour et à mesure qu'on les découvrait.

Les blessés ont reçu au jour, les soins des docteurs Acquin et Bouillon, qui firent preuve de beaucoup de dévouement.

Les morts ont été immédiatement mis en bière.

A 11 heures du matin, on remontait le dernier cadavre.

Des autres ouvriers, sept étaient morts. Les autres avaient des brûlures plus ou moins graves.

Sept morts!

Voici la liste des morts :

Alfred Huart, domicilié chemin de Binche, à Quaregnon, célibataire ;

Octave Toussaint, marié, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

Florent Plumet, marié, même rue ;

Amable Dues, 28 ans, domicilié à Wasmeul, à Quaregnon ;

Eugène Renard, Quaregnon ;

Fernand Deltour, de Quaregnon.

Les blessés

Pierre-Philippe Dubois, rue de la Chapelle, en danger de mort ;

Fernand Anquet, porion, de Frameries ;

Arthur Daneau, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Duchâtel, domicilié à Horru ;

François Marcelin, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

J.B. Barbioux, domicilié cour Belette, à Quaregnon ;

Auguste Lefèvre, domicilié au Marais, Wasmeul, 18 ans ;

Victor Cauvin, 16 ans, même domicile ;

Augustin Abrassart, 18 ans, rue Sachettes, à Quaregnon ;

Juste Gérard, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Félicien Nazet, rue Courbelette, à Quaregnon.

La cause de la catastrophe

D'après les ingénieurs des mines et les témoins, la cause de l'accident serait la suivante :

Malgré la loi, un boufeu, qui a dû rester en place, a été victime de son imprudence, étant en danger de mort, avait placé une cartouche de dynamite dans une « cheminée » où il y avait des dépôts de gaz.

La question est de savoir si des instructions avaient été données à cet ouvrier pour qu'il puisse miner sans la présence d'un chef-porion.

Les ouvriers qui ont eu la présence d'esprit

de s'enfuir par le boufeu ont échappé à la flamme ; ils ont été partiellement asphyxiés.

Bilan funèbre

A 4 heures de l'après-midi, on signala, mais déjà tard, Arthur Daneau, célibataire, 30 ans, a expiré.

Un cadavre est une évocation tragique du drame de la mine, à la manière de Constantin Meunier. La peau est littéralement carbonisée ; les cheveux sont tirés par la flamme, les yeux et le nez sont brûlés.

Aux environs de son lit de mort, de pauvres femmes pleurent ; dans une pièce voisine, on entend les lamentations désespérées de sa mère. La malheureuse a traversé, en effet, une année de désespoir ; son mari a succombé dernièrement à la fosse, et sa fille a été brûlée vive par l'explosion d'un réchaud à pétrole.

Dans tous les cotons, c'est une désolation saisissante. Des groupes d'ouvriers stationnent, moroses, devant le seul des maisons des victimes.

Les poussières

D'après ce qu'on nous dit, il semblerait que la catastrophe aurait été produite, non pas par un déplacement de grisou, mais par l'inflammation de poussières de charbon, provoquée par la cause première de l'accident, qui nous a été relatée.

Ces poussières de charbon, nous affirmes-les, s'accumulent facilement dans les « retours d'air », qui sont si étroits que les mineurs les désignent sous l'expression pittoresque et expressive de « trous de nez ».

Il paraîtrait aussi que le charbonnage n'est pas convenablement entretenu et qu'il n'est pas désiré fortement sous le rapport de l'aérage.

Il est certain qu'une interpellation se produira à ce propos à la Chambre par les députés ouvriers du Borinage.

AU Puits Sans-Calotte

Dans la taffe. — L'abâtage du charbon. — Les sauteurs. — Le creusement d'une galerie. — Le jour !

Le citoyen Dewinne, qui fit en 1904 une enquête sur les charbonnages du Borinage, raconte ainsi une visite qu'il a faite au puits Sans-Calotte, qui est un trou de nez du théâtre de la catastrophe que nous relatons plus haut :

Entre nous voici arrivés à une veine. Une galerie très basse monte au plan incliné. On la désigne sous le nom de « cheminée ». Sur une bande de tôle, posée sur le sol, on glisse par ce boyau, le charbon abattu qui est recueilli au bas et chargé dans des wagons.

Voilà s'échappait d'arriver à-haut. Je pendis ma lampe à ma boutonnière, je suivis mes compagnons, me cramponnant comme eux aux bois, et avançant lentement, péniblement, à la force des poignets. Il me semblait que je n'arriverais pas.

Voilà que je me suis maladroïtement en pied sur la bande de tôle et aussitôt je me mets à glisser sur le ventre, essayant vainement de m'accrocher les mains quelque part et je roule ainsi jusqu'au bas de la taffe, au milieu de ce charbon. Ma lampe s'est éteinte, j'étais étourdi et je sentais la sueur me couler le long des tempes. Et c'était à recommencer ! Mais des mains charitables de mineurs se tendirent vers moi et me hissèrent jusqu'à un endroit où je pus enfin m'asseoir et me reposer.

Le puits est très étroit, il n'a que 20 centimètres de hauteur et quelques mètres carrés d'espace. A ma gauche, se trouvait la tranchée déjà remblayée. A ma droite, cinq hommes, nous jusqu'à la ceinture, par terre et la figure tout mouillée de sueur, étaient couchés sur le côté, placés en étage les uns au-dessus des autres sur le plan incliné, et tapaient la veine. Je n'y voyais que difficilement, et les lampes allumées n'apparaissent que dans des points restreints, éclairant cette nuit opaque. Le charbon se trouvait entre deux couches de bois. Pour le détacher, le mineur creusait, avec sa rivioline, une rainure entre le charbon et le schiste, puis il pratiquait, à l'aide d'un crochet, un trou dans le schiste et le faisait ensuite tomber en quelques coups de pic. Le bloc se brisait et allait rouler le long de la cheminée jusqu'à la galerie de roulage. Dans les tailles peu inclinées, ce sont les « sauteurs

LES DRAMES DU GRISOU

La Catastrophe de Quaregnon

Le Grisou au Puits numéro 5 du Couchant du Fléau. — L'imprudence d'un boufeu. — L'explosion. — Sept morts ! onze blessés ! — Les causes de la catastrophe. — Le puits Sans Calotte.

Charlevoix, 20 janvier. — Après les catastrophes de Fairmont et de Birmingham, qui couchèrent dans les ténèbres de la mine, un millier de travailleurs du sous-sol, en Amérique, voici que le Belgique paie à son tour son tribut au grisou.

Dimanche, dans la matinée, une nouvelle funèbre, terrifiante, se répandit. Un coup de grisou s'était produit à la veine numéro 7, à l'étage de 800 mètres, au numéro 5 du « Couchant de Fléau ».

Au Puits « Sans Calotte »

C'est au puits « Sans Calotte », à Quaregnon que la catastrophe eut lieu à quatre heures du matin. Peu d'ouvriers se trouvaient dans le puits à cette heure. Les plus rapprochés ont pu se sauver à temps. La plupart de ceux qui sont restés dans le boufeu de la veine numéro 7 ont des poussières se trouvaient accumulées.

Une demi-heure après la détonation, sept ouvriers plus ou moins brûlés pouvaient eux-mêmes rassembler le jour par leurs propres forces.

Deux d'entre eux cependant, César Lihout et Auguste Lefèvre étaient mortellement atteints.

Le sauvetage

Le Directeur des travaux, M. Donnontet, l'ingénieur Leboucq, descendirent dans la mine et organisèrent le sauvetage.

A ce moment, douze victimes restaient sur le chantier. On les croyait perdus.

Le déblayement se fit assez rapidement. Les ouvriers furent remontés au jour et à mesure qu'on les découvrait.

Les blessés ont reçu au jour, les soins des docteurs Acquin et Bouillon, qui firent preuve de beaucoup de dévouement.

Les morts ont été immédiatement mis en bière.

A 11 heures du matin, on remontait le dernier cadavre.

Des autres ouvriers, sept étaient morts. Les autres avaient des brûlures plus ou moins graves.

Sept morts!

Voici la liste des morts :

Alfred Huart, domicilié chemin de Binche, à Quaregnon, célibataire ;

Octave Toussaint, marié, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

Florent Plumet, marié, même rue ;

Amable Dues, 28 ans, domicilié à Wasmeul, à Quaregnon ;

Eugène Renard, Quaregnon ;

Fernand Deltour, de Quaregnon.

Les blessés

Pierre-Philippe Dubois, rue de la Chapelle, en danger de mort ;

Fernand Anquet, porion, de Frameries ;

Arthur Daneau, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Duchâtel, domicilié à Horru ;

François Marcelin, rue Monsvillie, à Quaregnon ;

J.B. Barbioux, domicilié cour Belette, à Quaregnon ;

Auguste Lefèvre, domicilié au Marais, Wasmeul, 18 ans ;

Victor Cauvin, 16 ans, même domicile ;

Augustin Abrassart, 18 ans, rue Sachettes, à Quaregnon ;

Juste Gérard, rue Monsvillie, Quaregnon ;

Félicien Nazet, rue Courbelette, à Quaregnon.

La cause de la catastrophe

D'après les ingénieurs des mines et les témoins, la cause de l'accident serait la suivante :

Malgré la loi, un boufeu, qui a dû rester en place, a été victime de son imprudence, étant en danger de mort, avait placé une cartouche de dynamite dans une « cheminée » où il y avait des dépôts de gaz.

La question est de savoir si des instructions avaient été données à cet ouvrier pour qu'il puisse miner sans la présence d'un chef-porion.

Les ouvriers qui ont eu la présence d'esprit

de s'enfuir par le boufeu ont échappé à la flamme ; ils ont été partiellement asphyxiés.

Bilan funèbre

A 4 heures de l'après-midi, on signala, mais déjà tard, Arthur Daneau, célibataire, 30 ans, a expiré.

Un cadavre est une évocation tragique du drame de la mine, à la manière de Constantin Meunier. La peau est littéralement carbonisée ; les cheveux sont tirés par la flamme, les yeux et le nez sont brûlés.

Aux environs de son lit de mort, de pauvres femmes pleurent ; dans une pièce voisine, on entend les lamentations désespérées de sa mère. La malheureuse a traversé, en effet, une année de désespoir ; son mari a succombé dernièrement à la fosse, et sa fille a été brûlée vive par l'explosion d'un réchaud à pétrole.

Dans tous les cotons, c'est une désolation saisissante. Des groupes d'ouvriers stationnent, moroses, devant le seul des maisons des victimes.

Les poussières

D'après ce qu'on nous dit, il semblerait que la catastrophe aurait été produite, non pas par un déplacement de grisou, mais par l'inflammation de poussières de charbon, provoquée par la cause première de l'accident, qui nous a été relatée.

Ces poussières de charbon, nous affirmes-les, s'accumulent facilement dans les « retours d'air », qui sont si étroits que les mineurs les désignent sous l'expression pittoresque et expressive de « trous de nez ».

Il paraîtrait aussi que le charbonnage n'est pas convenablement entretenu et qu'il n'est pas désiré fortement sous le rapport de l'aérage.

Il est certain qu'une interpellation se produira à ce propos